

# INFORMATIONS PRATIQUES

## COULEURS - NUANCES DE TEINTES

Chaque lame de parquet est unique, car elle est soumise aux aléas de la nature : variations de couleur, taille et nombre de nœuds, irrégularité du fil du bois, etc. Autant de phénomènes que le meilleur des classements théoriques ne saurait canaliser. Tous les bois ont tendance à patiner à la lumière. Les nuances de couleurs s'atténuent au fil du temps.

Il est naturel que le bois se dilate ou se rétracte en fonction des conditions de température et d'humidité dans lesquelles il se trouve (par exemple en période de chauffage). N'oubliez pas le jeu de dilatation. Les parquets en Hêtre, Érable et Jatoba se rétractent plus que d'autres essences.

L'assèchement provoqué par l'action du chauffage peut entraîner un retrait plus important entre les lames.

### Définition du jeu de dilatation

Espace libre à laisser lors de la pose en périphérie de la pièce parquetée, autour des tuyaux et aux pieds des huisseries, etc. pour permettre la mobilité du bois. Le jeu de dilatation doit être de 1,5 mm par ml de parquet déployé avec un minimum de 8 mm. Entaillez les pieds d' huisserie bois sur 1 cm de profondeur.

Pour votre confort ainsi que pour une meilleure tenue de votre parquet, il est souhaitable de maintenir un taux d'hygrométrie constant de 40 à 65% dans une ambiance à 15°C minimum. À vous de surveiller et de réguler ce taux en utilisant un humidificateur ou un déshumidificateur, afin de conserver la planéité d'origine du parquet.

L'absence de ventilation et de chauffage (cas des résidences secondaires) peut engendrer des déformations du parquet. Il en est de même dans des situations où le parquet reste exposé trop longtemps à de fortes températures (ex: devant des baies vitrées).

### STOCKAGE et MISE EN ŒUVRE

Les parquets livrés dans leur conditionnement d'origine doivent être placés à l'abri des intempéries dans les pièces à parqueter ou mis en dépôt dans des locaux propres, parfaitement secs, et non sujets aux condensations de vapeur d'eau ou à des remontées d'humidité.

Ne déballer les colis de parquets que le jour de la pose.

Seuls les parquets bruts sont ouverts 48 heures avant la mise en œuvre.

### LONGUEURS PANACHÉES

Lors de la livraison de parquet fabriqué en longueurs panachées nous vous livrons en fonction des longueurs disponibles en stock. Au moment de la pose, ouvrez plusieurs colis pour mixer les différentes longueurs et aspects de teinte.

### QUALITÉ

Nos parquets bénéficient d'un contrôle qualité permanent très strict. Lors du déballage, si vous constatez un défaut ou une anomalie pouvant nuire à l'aspect du produit après la pose, nous vous invitons à cesser IMMÉDIATEMENT la mise en œuvre et à en informer sans délai votre revendeur. Notre responsabilité ne pourrait être engagée en cas de non respect de l'une ou l'autre de ces recommandations.

### ÉTAT DU CHANTIER

La pose du parquet ne peut être effectuée que si les conditions suivantes sont satisfaites:

1 - L'humidité du support doit être de 3% (10% pour les supports en bois). L'humidité des gros œuvres, enduits et raccords de maçonnerie doit être inférieure à 5%.

2 - Sur un chantier, la pose du parquet s'effectue lorsque le gros œuvre, ainsi que les travaux de peinture et papier peint sont terminés.

3 - Les vitrages sont posés et les pièces à parqueter sont mises à l'abri des intempéries.

4 - L'étanchéité des installations sanitaires et de chauffage est vérifiée.

5 - Lors de la pose, la température des locaux doit être comprise entre 15 et 20°C et la ventilation des locaux doit être assurée. Compte-tenu du taux d'humidité auquel les parquets sont livrés, leur mise en œuvre ne doit être entreprise que si l'air ambiant se situe entre 40 et 65% d'humidité. Dans le cas contraire, toutes les dispositions seront prises pour respecter cette condition (ex: chauffage du local). Cette humidité relative (40 à 65%) doit être continuellement respectée.

6 - Tout risque de réhumidification des locaux pendant et après la pose doit être exclu, la pose d'un film polyane est obligatoire.

### SUPPORT

Le support destiné à recevoir votre parquet doit répondre à certaines exigences :

#### 1 - Humidité maximum :

Chape classique : 3%

Sol chauffant basse température : 1,5%

Chape anhydrite (chape liquide) : 0,5%

Le support doit être parfaitement étanche. Dans le cas de supports réalisés directement sur terre-plein la pose n'est possible que si l'étanchéité a été réalisée sous le dallage.

En théorie, il est nécessaire d'attendre dix jours de délai de séchage par cm d'épaisseur de chape. Ce délai sera majoré de 50% lors de périodes humides.

#### 2 - Tolérance de planéité :

Une chape rapportée n'est considérée acceptable qu'avec les tolérances suivantes :

- creux de 5 mm maximum sous une règle de 2 m,

- creux de 1 mm maximum sous une règle de 20 cm.

Dans le cas contraire un ragréage s'impose. En aucun cas la colle ou la sous-couche ne peuvent compenser les irrégularités du support.

## LES RÈGLES D'OR

Les qualités intrinsèques du bois imposent un certain nombre de précautions à respecter impérativement dans toutes les phases du chantier : avant, pendant, et après la pose. Quel que soit le type de parquet que vous avez choisi, les règles de base contenues dans ce document, le guide d'emploi, au dos des emballages ou dans le DTU n°51-1, 51-2 et 51-11, doivent être impérativement respectées.



# SOL CHAUFFANT ET SOL CHAUFFANT RÉVERSIBLE

Assurez-vous tout d'abord de la compatibilité de votre parquet sur ce support auprès de votre revendeur. Il est fortement déconseillé de placer un tapis ou un meuble bas sur ce type de support au risque d'occasionner un point de blocage et de chaleur. Tout en respectant les conseils décrits en page précédente, le sol chauffant nécessite quelques précautions particulières (tous les détails se trouvent dans notre catalogue et dans les DTU officiels). Nous déconseillons l'utilisation des essences Jatoba, hêtre et érable sur ces types de support.



## Support sol chauffant "basse température"

- l'épaisseur de la chape au-dessus des tuyaux de chauffage doit être d'au moins 30 mm et en conformité avec les DTU 65-7, 65-14,
- l'humidité maximale est de 1,5%, et 0,5% pour une chape anhydrite,
- la température au sol est de 28°C maximum (parquet posé),
- le séchage naturel du support doit être complété par un préchauffage pendant au moins trois semaines avant la pose quelle que soit la saison,
- préchauffer la pièce à parqueter, puis interrompre le chauffage 48 heures avant la pose,
- remettre le chauffage trois jours après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5°C jusqu'à la bonne température,
- quelle que soit l'épaisseur du parquet, utiliser impérativement la méthode de collage «en plein» avec une colle sur le support, sans interposition d'une sous-couche (cf. pose collée page 4).



## Support sol chauffant et rafraîchissant

En complément de toutes les informations précédentes, respecter les règles particulières suivantes :

- quelle que soit l'épaisseur du parquet, utiliser impérativement la méthode de collage «en plein» avec une colle sur le support, sans interposition d'une sous-couche (cf. pose collée page 4).
- certains systèmes permettent une pose flottante directement sur sous-couche PE/aluminium (ex : procédé VIVRACOME de chez ACOME). Il est impératif de vérifier le domaine d'emploi et les préconisations dans l'avis technique du produit.
- le système doit permettre une répartition homogène de la chaleur sur toute la surface.
- la température des fluides doit être réglée par système de sondes automatiques pour empêcher la formation d'un point de rosée (condensation) sous le parquet.
- l'émission calorifique ne doit pas dépasser 100 W/m<sup>2</sup>.
- le circuit doit comporter un dispositif limitant la température au départ du fluide de 18 à 22°C en fonction des régions géographiques (cf. tableau ci-dessous). L'installateur du système est dans l'obligation de respecter cette clause.
- la consigne d'été des thermostats d'ambiance des régulations individuelles ne descendra pas en dessous de 24°C. Le système rafraîchissant ne pourra s'enclencher que si la température ambiante est égale ou inférieure à 24°C.

Zone géographique de la France	Température minimale de départ du fluide
Zone côtière de la Manche, de la mer du Nord et de l'Océan Atlantique au nord de l'embouchure de la Loire, largeur 30 km	19°C
Zone côtière de l'Océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Loire et au nord de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	20°C
Zone côtière de l'Océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	21°C
Zone côtière méditerranéenne, largeur 50 km	22°C
Zone intérieure	18°C

# ENTRETIEN DES PARQUETS

La notion de durabilité ne peut être pleinement satisfaite que si le local est destiné à un usage normal et que l'entretien du parquet est adapté. À ce titre l'usage normal suppose que des précautions d'accès soient prises afin de protéger le parquet de tout risque d'usure provoquée par l'apport d'éléments abrasifs, tels que sable ou gravillon et des piètements du mobilier, ainsi que de roulettes inadaptées sous fauteuil, table TV, etc. En d'autres termes, pour une maîtrise du bon comportement d'un parquet, on ne peut dissocier le choix et la durée de vie d'un parquet de ses modes d'entretien, prévus ou prévisibles.

## ENTRETIEN DES PARQUETS VERNIS

Il est important de protéger et nettoyer votre parquet pour conserver son aspect d'origine pendant de nombreuses années. L'entretien d'un parquet verni est de plus en plus simplifié ! L'évolution des techniques de vernissage assure une protection de plus en plus efficace contre les agressions quotidiennes telles que rayures, taches, etc.

Dès la fin des travaux, nous conseillons l'application d'une couche de protection (rénovateur parquet) satinée ou mate, qui atténuera fortement l'abrasion de la surface vernie. Attention toutefois à bien aspirer les saletés avant toute application de renovateur parquet.

### Prévention et Protection :

Différents désordres peuvent résulter de conditions spécifiques d'exploitation et entraînent de ce fait des dégradations inesthétiques sur le parquet.

L'entretien du parquet commence par une bonne prévention qui nécessite l'emploi d'un tapis brosse au seuil d'entrée pour retenir un maximum de particules abrasives (sable, gravillons, etc.).

Veillez également à éviter tous risques d'usure anormale provoquée par des roulettes de mobilier inadaptées :

- remplacez les roulettes étroites en plastique par un modèle plus large en caoutchouc,
- placez si possible un tapis ou une plaque translucide sous votre fauteuil ou meuble à roulette,
- protégez les piètements des tables et chaises par des patins en feutre.

N'oubliez pas que le parquet est un matériau naturel et quelle que soit la dureté du bois un risque d'enfoncement est toujours possible (cas des talons aiguille par exemple).

Pour les parquets vernis un nettoyage s'effectue par :

Un dépoussiérage régulier et quotidien avec un aspirateur. L'usage d'un nettoyeur vapeur est totalement proscrit pour l'entretien de votre parquet.

Dans le cas de taches ou auréoles, épongez avec un papier absorbant puis essuyez avec un linge humide (bien essoré). Les nettoyages doivent toujours être réalisés avec de l'eau froide. Employez un détergent neutre si besoin, mais en aucun cas de produit abrasif ou contenant du silicone.

Dans le cas de parquets brossés, utilisez une brosse en nylon souple et frottez dans le sens des fibres du bois.

## ENTRETIEN DES PARQUETS HUILÉS

La finition huilée, qui conserve l'aspect naturel du bois, est obtenue grâce à une huile d'imprégnation. Sa formulation assure une protection efficace et durable du parquet contre les taches et salissures. Afin de garantir l'aspect esthétique de votre parquet dans le temps, il est très important d'adapter l'entretien à son utilisation et de respecter les consignes suivantes.

Après la pose : passez une fine couche d'huile d'entretien comme indiqué dans le paragraphe Entretien régulier.

### Entretien hebdomadaire ou journalier :

La surface huilée doit être dépoussiérée régulièrement (balai ou aspirateur). L'usage d'un nettoyeur vapeur est totalement proscrit pour l'entretien de votre parquet.

Pour éliminer des taches persistantes, utilisez le savon naturel. Utilisez toujours un matériel bien essoré et jamais ruisselant (balai microfibras, balai-éponge). Les nettoyages doivent toujours être réalisés avec de l'eau froide.

### Entretien régulier (1 fois par mois dans le cas d'une utilisation importante) :

Sur parquet dépoussiéré et propre :

- appliquez l'huile d'entretien et essuyez avec un chiffon de coton propre et sec, jusqu'à obtention d'un lustrage.  
pour les services d'entretien professionnels, cette opération sera facilitée et accélérée grâce à une monobrosse munie d'un pad beige (si le sol est encrassé, utiliser un pad rouge pour renforcer le nettoyage mécanique). Elle s'apparente alors à une spray-méthode : le lustrage est plus rapide et le nettoyage mécanique est renforcé.
- remise en service : 4 à 8 heures après le lustrage.

Simple et rationnel, l'entretien régulier permet de régénérer la couche protectrice et de conserver au parquet huilé son aspect naturel et chaleureux.

Une rénovation partielle peut être pratiquée sur des endroits particulièrement détériorés (brûlures de cigarettes, chocs, fortes rayures, etc.).

- dépolir légèrement la zone avec de la laine d'acier ou un papier abrasif pour éliminer la dégradation,
- dans un récipient, mélanger l'huile de réparation pour assurer une homogénéité parfaite
- puis réimprégner la zone avec un pinceau ou un chiffon en couches fines successives jusqu'à dissimulation de la retouche.

Lors de l'utilisation de l'huile de réparation, les temps de séchage sont les suivants :

- Séchage hors poussière : 8 heures
- Dureté définitive : jusqu'à 6 jours

### Rénovation importante

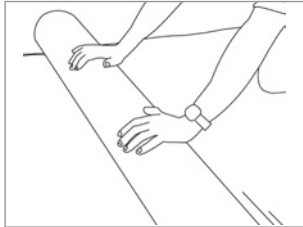
Sur un parquet huilé dont l'entretien n'a pas eu la fréquence requise par son utilisation, il est possible de :

- réaliser un égrenage général au moyen d'une monobrosse équipée d'une grille abrasive (grain 120, par exemple) avant d'appliquer une fine couche d'huile de réparation (brosse, spalter).

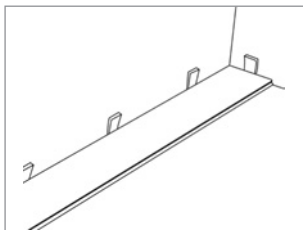
# CONSEILS DE POSE



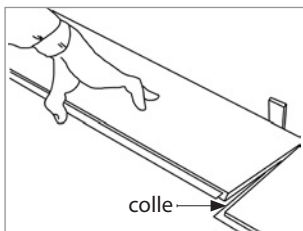
## La pose flottante sans colle



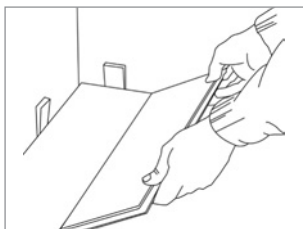
1• Dérouler la sous-couche isolante sur le support plan et sec. Les lés sont scotchés entre eux bord à bord et remontent le long des murs.



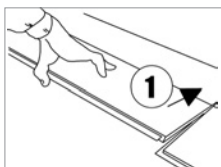
2• Débuter la pose dans un angle, en partant de la droite, face au mur. Positionner la lame, côté languette contre le mur (languette à découper pour respecter le jeu de dilatation). Disposer les cales dans le jeu de dilatation. Celui-ci doit être de 1,5 mm par ml de parquet avec un minimum de 8 mm. Disposer un léger filet de colle en fond de rainure sur la largeur (éviter tout surplus).



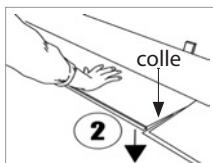
3• Placer la 2<sup>ème</sup> lame en bout de lame précédente. Continuer ainsi de suite sur toute la 1<sup>ère</sup> rangée.



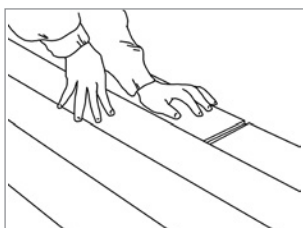
4• Récupérer la chute du 1<sup>er</sup> rang pour le démarrage de la 2<sup>ème</sup> rangée. Veiller à ce que la chute corresponde au moins à deux fois la largeur de la lame pour des raisons esthétiques. Rabattre la lame et encliquer en fin de rotation.



5• Placer la lame suivant bout à bout avec la dernière lame avec un angle d'environ 30° tout en engageant la languette dans le sens horizontal (1 verrouillage longitudinal).



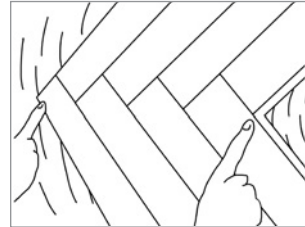
Appuyer vers le bas pour rabattre la lame vers le sol (2 verrouillage latéral). Continuer de la même manière sur toute la rangée. Le verrouillage des lames est obtenu lors de la pose des rangées suivantes. Un léger point de colle peut être appliqué sur la languette en bout.



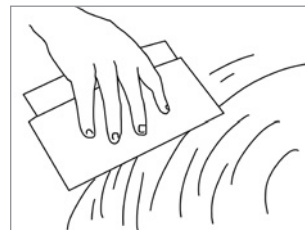
6• Pour le dernier rang, emboîter les lames à plat. Déposer un léger filet de colle en fond de rainure sur la largeur (éviter tout surplus). Terminer la pose en recouvrant le jeu périphérique par une plinthe.



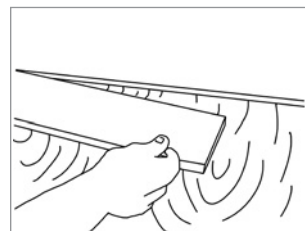
## La pose à coller



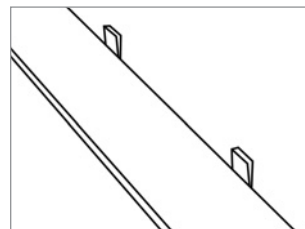
1• Pour les parquets en panneaux, en Bâton Rompu ou en Point de Hongrie, démarrer la pose le long de l'axe central de la pièce. Dans le cas d'une pose à l'anglaise ou en coupe de pierre, démarrer dans un angle, rainure contre le mur. Le support doit être plan. Tolérance de planéité : 5 mm sous 2 ml et 1 mm sous 20 cm.



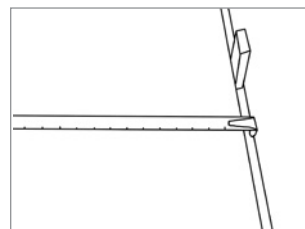
2• Encoller le support avec la colle préconisée pour chaque type de parquet, à l'aide d'une spatule crantée 4 x 4 (B3). L'application se fait sur une petite surface et doit présenter un mouvement de stries. Consommation de colle : environ 1,2 kg / m<sup>2</sup>



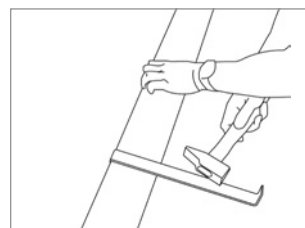
3• Appliquer la lame ou le panneau de parquet dans la colle. Il est important de presser la lame pour une bonne adhérence au sol. Il est inutile d'encoller préalablement les languettes.



4• Laisser un jeu périphérique de 1,5 mm par mètre linéaire déployé avec un minimum de 8 mm.



5• La dernière lame sera découpée à dimension en tenant compte du jeu périphérique.



6• Emboîter la dernière lame avec une chasse métallique. Le recouvrement des joints de dilatation (ou jeu périphérique) s'effectue à l'aide des accessoires (plinthes, ronds de radiateur, barre de seuil, etc.)